

Le canard à la Marbois

Agenda

- **Dimanche 3 juillet**
- Cochon grillé
- **Jeudi 14 juillet**
- Rassemblement aux monuments aux morts du Chesne et de Saint Denis du Béhélan et à la mairie de Chanteloup
- **Jeudi 1^{er} septembre**
- Rentrée scolaire
- **Dimanche 11 septembre**
- Foire à Tout de l'APE à Saint Denis
- **Mercredi 14 septembre**
- Rando balade au Chesne
- **Samedi 17 septembre**
- Remise des récompenses aux diplômés
- **Dimanche 18 septembre**
- Journée du patrimoine

Bonnes
Vacances



Marboisiennes, Marboisiens,

MARBOIS va fêter ses 6 mois dans quelques jours. Si le bébé se porte bien, il est encore loin de marcher seul et de digérer facilement tout ce qu'on lui fait ingurgiter !!

Notre administration avait promis d'appuyer notre démarche mais elle n'appuie pas forcément au bon endroit et nous demande de délibérer sur tout et parfois son contraire. Si on ajoute la prochaine fusion des communautés de communes qui nous situera dans un bloc de près de 50 000 habitants et entraîne encore débats et délibérations nombreux, vous comprendrez que notre travail soit quelque peu ralenti.

Je n'ai pas été élu pour gémir mais plutôt pour souligner les efforts faits par tous (ou presque) pour s'intégrer dans ce nouveau bloc communal, pour mettre en valeur les travaux déjà réalisés et à venir, pour remercier tous ceux qui entretiennent ou embellissent leur propriété et ses abords.

Vous découvrirez dans ce « canard » un grand nombre d'informations pratiques qui vous serviront régulièrement. Ne jetez pas ce journal, gardez le à portée de main !!

Le printemps ayant passé son tour, c'est l'été qui semble s'installer : une rare bonne nouvelle dans cette période incertaine dans de nombreux domaines. Cette arrivée de l'été semble contrariée par un vent de protestation relatif à l'éventuelle implantation d'éoliennes dans notre commune. Le sujet n'est pas négligeable et nous allons l'aborder et le traiter avec un maximum de calme et de sérénité.

Où que le vent vous mène, je vous souhaite un bel été et vous donne rendez vous à la Saint Gilles, dorénavant synonyme de rentrée.

Gilles PINCHON

Vos contacts

Permanence mairie de marbois (Le Chesne)

Mardi : 16h30 - 18h30

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h00 - 12h00

Permanence des mairies des communes historiques

Les Essarts : Mardi 16h30 - 18h30

Saint Denis du Béhélan : Jeudi 17h30 - 19h30

Contacter la Mairie

Tél. : 02 32 29 81 85 - Fax : 02 32 62 78 40

Courriel : mairie-marbois@orange.fr



Marbois : éole mon amour....ou pas !!

Vous avez peut-être entendu parler d'un projet d'implantation d'éoliennes dans notre commune.

Comme souvent en pareil cas, ce projet peut susciter interrogations, débats et inévitablement oppositions.

Nous tenons donc à vous apporter les informations actuellement en notre possession en attendant les séances d'information programmées les 11 et 12 juillet prochain de 16 h 00 à 19 h 30 à la salle des fêtes du Chesne, séances d'informations lors desquelles des ingénieurs du bureau d'étude de la Société porteuse du projet seront à votre disposition pour répondre individuellement à vos légitimes questions.

Historique :

En 2009, un projet porté par la Société Falck Energie a été soumis aux 4 conseils municipaux qui constituent aujourd'hui notre nouvelle commune. Les conseils municipaux du Chesne, des Essarts et de Saint-Denis-du-Béhélan ont émis un avis favorable au projet de développement, tandis que le conseil municipal de Chanteloup se montrait défavorable.

Depuis cette date, différentes contraintes, dues notamment aux restrictions liées au radar militaire de la Base 105 et à l'émetteur de Saint-Denis, ont conduit Falck Energie à renoncer au projet. Courant 2014, la Société Energieteam a repris le projet à son compte.

En janvier 2015, le conseil municipal des Essarts a émis un avis favorable au projet proposé par la Société Energieteam ; les élus, éventuellement concernés financièrement par le projet, n'ont pas participé aux débats, ni au vote.



Le projet :



Il s'agirait d'implanter 4 éoliennes sur le territoire de la commune historique des Essarts. Ces éoliennes devraient mesurer entre 125 et 130 mètres de hauteur avec un diamètre de rotor de 100 mètres.

Ce projet entre dans le cadre du schéma régional éolien Haut Normand (climat Air Energie).

Conformément aux obligations, les études concernant notamment la faune (oiseaux-chauve-souris) ou encore, paysagères et acoustiques ont été réalisées et seront produites aux services instructeurs de la Préfecture.

Le retour financier pour notre commune est évalué à 25 000 euros/an.

Suite à la création de la commune de Marbois, le projet sera soumis à l'avis du conseil municipal qui devra se prononcer durant l'instruction. De plus, une enquête d'utilité publique sera réalisée. A l'issue, le commissaire enquêteur remettra son rapport à Monsieur le Préfet, qui prendra la décision d'accorder ou non le permis de construire et l'autorisation d'exploiter, en fonction des objectifs éoliens régionaux et des différents avis et études qui lui seront remis.

3 églises..... rien que ça !!!

Le 24 Mai dernier, les Maires de notre commune accompagnés de quelques adjoints et conseillers municipaux ont accueilli Madame France POULAIN, Architecte en Chef des Bâtiments de France, sur notre commune.

Cette visite de travail nous a donné l'opportunité d'effectuer le tour complet de nos trois édifices pour dresser un bilan objectif de leurs états.

Ainsi pour l'église du Chesne, il a été relevé comme essentiel de doubler la capacité de certaines descentes de gouttières, piquer quelques joints en ciment pour les restaurer à la chaux, resceller quelques pierres et restaurer la poutre de la chambre de Charité.

Sur l'Eglise des Essarts, Mme Poulain a relevé un peu plus de travaux à envisager. Piquetage sur plusieurs pans de mur de l'enduit ciment pour le remplacer par un enduit à base de chaux afin de permettre à l'édifice d'évacuer l'humidité des murs. Il est également nécessaire de poser gouttières et descentes d'évacuation des eaux pluviales ainsi que de procéder au remplacement du paratonnerre de l'église.

Pour l'église de Saint Denis du Béhélan, on retrouve aussi le piquetage de quelques zones avec présence d'enduit ciment, le rescèlement d'une corniche déstabilisée par le temps. Il nous a également été recommandé d'effectuer un rainurage en bordure des murs sur toute la longueur de la dalle en ciment à l'intérieur de l'église pour permettre l'évacuation de l'humidité. Pour finir, Il faudrait procéder à un traitement de la charpente du beffroi contre les insectes.

Cette réunion a aussi été l'occasion d'échanger avec l'architecte sur la méthode à suivre pour réaliser ces travaux à moindre coût avec l'aide des structures départementales spécialisées dans la sauvegarde du patrimoine. Notre démarche communale se poursuit au gré de multiples rendez-vous et discussions, la prochaine étape se déroulera sur la période estivale par la rencontre des Associations de Sauvegarde de l'Art Français et de la Fondation du Patrimoine.

A très vite pour de nouvelles informations



Passage à la TNT HD - Facile mais...

Le passage à la tnt HD a été un succès sur le territoire mais quelques téléspectateurs ont pu et peuvent encore connaître des difficultés de réception de la TNT depuis le 5 avril 2016. L'Etat a mis en place une aide à la réception versée par l'ANFR et destinée à ces personnes, qui doivent adapter leur antenne râteau ou passer à un mode de réception alternatif (satellite, ADSL, fibre optique ou câble) pour rétablir la réception des chaînes de télévision qu'ils auraient perdues.

Le montant maximal de l'aide (une seule par foyer fiscal) pour les résidences principales uniquement en réception exclusive hertzienne est de :

- 120 EUR pour une adaptation ou réorientation de leur antenne râteau,
- 250 EUR pour un changement de mode de réception.

Elle est accordée sans conditions de ressources, mais toutes les demandes d'aide doivent impérativement être justifiées par une attestation d'antenniste et la facture des travaux entrepris.

Les particuliers peuvent demander cette aide sur le site www.recevoirlatnt.fr rubrique «les aides de l'Etat» ou par téléphone au 0970 818 818.





Saint Denis met ses aînés à l'honneur

Comme chaque année au mois d'avril, les élus et les aînés se sont retrouvés à la salle communale de Le Chesne afin de partager un délicieux repas préparé par monsieur Goblot.

Cette année, madame Denise Renard maire déléguée de Chanteloup était présente ainsi que messieurs Gilles Pinchon, nouveau maire de Marbois et Gérard Chéron, conseiller départemental.

La doyenne du jour, Renée Mabire, 79 ans et le doyen Bernard Champignon, 87 ans, ont reçu de petits cadeaux.

Après le repas monsieur Goblot et son personnel furent largement applaudis pour la qualité de leur service.

La journée se termina sur la musique de monsieur Curven, un ancien de la commune qui se fit une joie d'animer cet après-midi pour ses amis.

Tout le monde s'est quitté vers 19 heures, ravi en se donnant rendez-vous l'année prochaine.



1^{er} mai :

enfin du soleil pour la brocante du CHESNON

Après plusieurs années où la pluie avait perturbé la fête du travail, le beau temps était au rendez-vous ce dimanche 1^{er} mai. Les exposants ont eux aussi répondu présent et sont venus en nombre suffisant pour que les visiteurs trouvent leur bonheur.

En fin de journée, les organisateurs se montraient satisfaits et promettaient d'autres fêtes du muguet ensoleillées.

Concert de pipeau en l'église du Chesne

La fête des mères ayant retenu un grand nombre d'entre vous auprès de leur maman, d'autres ayant de très mauvais souvenirs de la flûte au collège, c'est un bien trop maigre public qui est venu écouter la quinzaine de musiciens de l'ensemble Flutatis. Venus d'Evreux mais aussi de Paris ou encore de Rouen, ils ont à leur tour vanté les qualités acoustiques de notre église.

Pendant plus d'une heure, ils ont magistralement interprété des airs très variés avec des instruments présentant une particularité : tous ont été fabriqués par leur utilisateur. Ceux-ci, retraités ou actifs de l'Education Nationale, ont su faire preuve de pédagogie et ont expliqué les différentes étapes de la fabrication. A la fin, on s'est tous retrouvés dans l'ancienne cantine, lieu idéal pour partager le goûter et poursuivre les explications ou susciter des vocations.



L'état Civil

Naissances

Axel BEZZA le 1^{er} mai 2016 - Le Chesne
Madyson MANSOT le 19 mai 2016 - Saint Denis
Zoé VALLEE le 20 juin 2016 - Les Essarts



Les DéChesnées sur Scène...



La jeune troupe de théâtre des «DéChesnées» s'est produite samedi 18 juin à 20h à la salle des fêtes du Chesne.

Avec l'atelier intergénérationnel de «jeux de mots en mouvements», le public venu combler la salle des fêtes a pu assister à 2 heures de saynètes comiques jouant avec les mots.

Enfin, après la fusion des communes formant à ce jour Marbois, la troupe des DéChesnées a joué une pièce créée spécialement pour rendre hommage au bon voisinage, remplie de clins d'oeil et d'allusions sur nos 4 communes historiques.

A l'issue de la représentation, le public et les comédiens se sont retrouvés autour d'une collation pour parfaire ce moment de rire et de générosité.

Kermesse des écoles 2016...

Samedi 25 juin, c'était l'effervescence sur le terrain de la salle des fêtes des Essarts pour la traditionnelle kermesse des écoles.

Cette année l'équipe de l'APE a proposé aux parents de venir manger sur place et ces derniers ont répondu présent puisque 150 formules ont été servies malgré de gros soucis techniques avec les friteuses. Avec de la patience et beaucoup de compréhension chacun a fini par manger son repas. A 14h00, les spectacles ont débuté et étaient cette année très dansants. Les élèves, devenus acteurs, ont été très applaudis pour leurs différentes représentations.

S'en sont suivis les traditionnels jeux de kermesse jusqu'en fin de journée.

Les résultats financiers sont attendus avec impatience et devraient être à la hauteur des attentes des bénévoles toujours très dévoués. Merci à tous



La garderie en folie



Jeudi 16 juin en soirée, les animateurs de la Garderie ont organisé une petite fête de fin d'année avec goûter, lâcher de ballons, démonstration des activités des Z'ateliers et déguisements pour tout le monde.

Les enfants et leurs parents ont profité de ce moment de détente entre deux averses et nous attendons maintenant le retour des étiquettes du lâcher de ballons avec impatience.

Espérons qu'elles reviendront avant le lâcher prochain...

Mariages

Delphine PLESSIS et Guillaume FOLLIN
le 21 mai 2016 - Les Essarts
Géraldine LEBIGRE et Mickaël HEMERY
le 11 juin 2016 - Le Chesne



Décès

Lucienne LAUBIN le 15 mai 2016 - Saint Denis
Louis FOREL le 03 juin 2016 - Les Essarts
Nicolle SAGOT le 08 juin 2016 - Les Essarts



La montagne, ça les gagne...

Du 31 mai au 10 juin dernier, la classe de CM1 - CM2 de M. Denis BOYER est partie en classe verte à Selonnet dans les Alpes de Haute Provence.

Accompagnés d'Hélène Pinchon et de Myriam Galais, 22 élèves ont traversé la France en car et TGV pour séjourner au domaine du Val Fleury et découvrir la marche, la géologie, l'archéologie, la faune et la flore locale....et la vie en communauté.

Une expérience de taille pour tous, revenus avec la tête pleine de souvenirs.

Action sociale : harmonisation

La commission d'action sociale a pris un certain nombre de décisions visant à harmoniser les différentes pratiques entre les 4 communes historiques.

- Les jeunes diplômés (du brevet des collèges au BTS-DUT) se verront remettre un chèque de 50 € .
- Les élèves participant à un voyage scolaire recevront une aide de 50 € Bien sûr, un justificatif sera demandé dans chaque cas.
- Les banquets des aînés se dérouleront comme les années précédentes, seuls les anciens de Chanteloup rejoindront leurs amis des Essarts. (attention, le banquet des aînés du Chesne aura exceptionnellement lieu le 9 octobre).
- Les bébés nés en 2016 se verront offrir un livret d'épargne de 35 €. Le Crédit Agricole de Breteuil ajoutera 15 €.
- Le colis de fin d'année sera remis à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans. Dans le cas des couples, ce sera un seul colis d'une valeur plus importante.



Travaux... on avance

L'ancien millenium avance bien et ne tardera pas à être hors d'eau après de grosses rectifications de charpente. Des plans d'aménagement intérieurs sont en cours d'élaboration pour la suite des opérations.

A Saint Denis du Béhélan, c'est l'église qui s'est vu habiller d'un beau sas d'entrée permettant de stopper le vent à l'ouverture des portes. Un beau travail de menuiserie réalisé par l'entreprise Sébastien Champignon. Le clocher a été réparé après de grosses fuites dues à l'absence d'un élément de plomb. C'est l'entreprise JFS, jacky Feneulle de Saint Denis qui a réalisé ses travaux de haute voltige.

Au Chesne, la même entreprise a démoussé et traité la toiture de l'église sur laquelle il aurait presque été possible de parler d'un toit végétal.

A venir, le remplacement des volets de la mairie de Saint Denis et l'assainissement d'une partie de voirie envahie par l'eau à Chanteloup.



Formalités administratives

Carte d'Identité :

Vous devez vous présenter en mairie avec les documents suivants :

Copie intégrale d'acte de naissance (délivré depuis moins de 3 mois par la mairie de votre commune de naissance) et livret de famille pour les mineurs.

2 Photos d'identité récentes (pas de lunettes-oreilles dégagées)

1 Justificatif de domicile (facture EDF, EAU, Téléphone, Avis d'imposition...)

Pour les mineurs, l'un des parents doit se présenter avec l'enfant pour signer l'autorisation parentale. Pour le renouvellement d'une carte d'identité sécurisée vous devez restituer la carte périmée.

Nota : depuis le 1/01/2014 toutes les cartes d'identité sont valables 15 ans (sauf pour les mineurs) y compris celles établies antérieurement (si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière et sera donc valide 15 ans.)

Passeport :

La demande doit se faire dans une Mairie habilitée à recevoir la demande. Pour l'arrondissement d'Evreux, vous pouvez faire votre demande à Evreux, Breteuil, Damville, Verneuil sur Avre, Ezy sur Eure, Le Neubourg, Pacy sur Eure, Saint André de l'Eure, Vernon, Nonancourt et Rugles.

Listes électorales

Pour les nouveaux arrivants à Marbois, les inscriptions sur les listes électorales se font jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Journée d'Appel et de Préparation à la Défense

Tous les jeunes gens et filles qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en mairie en vue du recensement pour la journée d'Appel et de Préparation à la Défense munis du livret de famille de leurs parents. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours, à l'auto-école et sur les listes électorales.

Leurs représentants légaux peuvent effectuer cette démarche à leur place.

Informations utiles en rafale

Horaires de tonte

(arrêté DDASS/SSE/2009 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage)

Jours ouvrables : de 8h30 à 19h30.

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Taille des haies

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Lieux et période de pratique des feux

(arrêté D5/B1-10-0557 réglementant les feux)

Le brûlage est autorisé du 15 octobre au 15 mars, sauf pour les conifères. Vous avez obligation de respecter une distance de 50 mètres de bâtiments, routes, transformateurs, pylônes...

Système d'assainissement individuels

Pour toutes demandes de remise en conformité (information, financement...), adressez vous en fonction de vos communes historiques au SPANC à Damville au 02 32 26 39 12 ou à Breteuil au 02 32 29 76 50.

Déchetterie

Tous les habitants de marbois **doivent maintenant fréquenter la déchetterie de Breteuil**. Vous devez pour cela être **muni d'une carte de cette déchetterie** à retirer en mairie aux heures d'ouverture.

Horaires été de Breteuil Sur Iton

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi 9h00-12h00 et 14h00-18h00.

Déchetterie fermée les Mardi et Dimanche.

Ramassage des ordures ménagères

Pour les communes historiques de Chanteloup et des Essarts, changement de jour de collecte à compter du 1^{er} Juillet 2016

- Collecte des ordures ménagères tous les lundis sauf le lundi 15 Août ou la collecte aura lieu le lendemain.
- Collecte Sélective (Bac Jaune) tous les mercredis des semaines impaires sauf la semaine 33 ou la collecte aura lieu le Jeudi 18 Août

Pour les communes historiques du Chesne et de Saint Denis du Béhélan, aucun changement pour le moment.

Tarifs de la piscine de Breteuil

Pour des raisons purement administratives, les habitants des communes historiques des Essarts et de Chanteloup ne se verront pas encore appliquer le tarif de piscine du canton cette année car la cotisation au syndicat de piscine 2016 n'a pas pris en compte la fusion de nos communes au 1^{er} janvier dernier. A partir du 1^{er} janvier 2017, tout devrait rentrer dans l'ordre et l'ensemble des habitants de Marbois se verront enfin appliquer le tarif des adhérents au syndicat.

Bon été